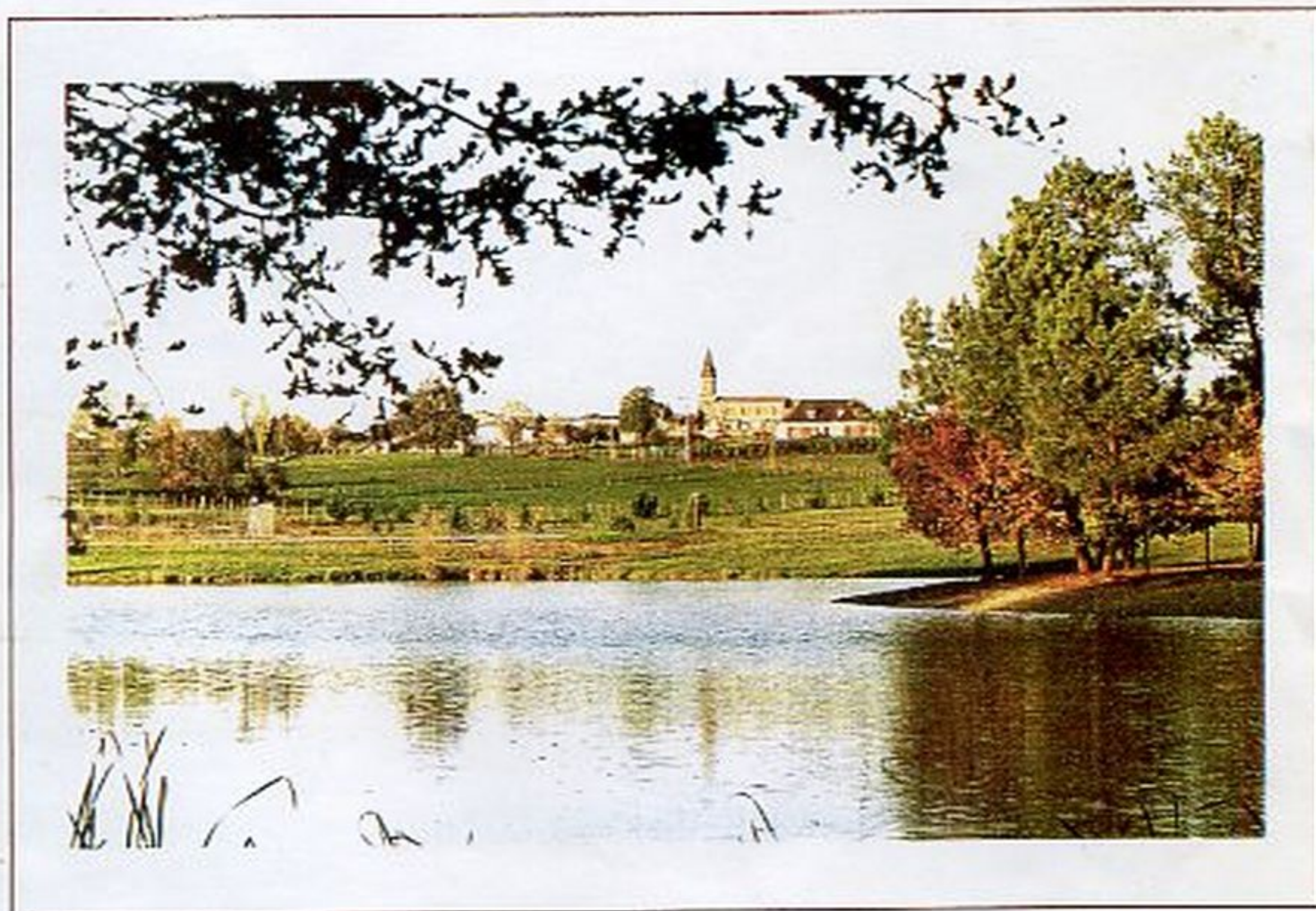


SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE



Les Echos du Bourg

DECEMBRE 2007

SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE LES ECHOS DU BOURG

Numéro 14

décembre 2007

Bonne et Heureuse année 2008

Je souhaite que cet an nouveau vous apporte santé, joie et bonheur.

Que la vie soit belle dans ce cadre champêtre où notre commune coule des jours paisibles.

Au fil des saisons, puissions-nous apprécier les plaisirs de la campagne. Soyons tous vigilants pour en préserver la qualité.

Pour le bien-être de tous, respectons les droits de chacun et sachons entretenir des relations conviviales.

Les villages s'agrandissent mais il faut pouvoir faire mieux, les maisons s'embellissent et le bourg essaie de prendre un aspect plus attrayant et conforme à la réglementation.

Chaque année voit la réalisation de projets en fonction de notre budget et du montant des subventions attribuées.

Les comptes rendus des réunions du conseil municipal retracent les étapes du travail accompli.

Profitons du temps présent et apprenons à nous projeter dans l'avenir avec confiance et clairvoyance.

Au nom des membres du conseil municipal, je remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent par leurs compétences et leur disponibilité à faire vivre notre collectivité.

Meilleurs vœux et bienvenue aux nouveaux habitants.

Renée HURTAU, Maire



DANS CE NUMERO :

- 1 *Les vœux du maire*
- 2- 6 *Au conseil municipal*
- 6 *T.E.O.M. - D.F.C.I.*
- 7 *Evolution de vos impôts locaux sur 10 ans*
- 8 *Ecole primaire*
- 9 *Vie paroissiale - Distinctions - Etat Civil*
- 10 *Vie agricole*
- 10-14 *Vie associative - Festivités 2008*
- 15 *Vie économique - Informations diverses*
- 16 *Au fil de notre histoire*

SEANCE DU 13 FEVRIER 2007

RESTRUCTURATION DU CIMETIERE :

Le Conseil décide d'engager une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon au cimetière afin de remédier au manque de place et au délabrement du site, et accepte le devis d'un montant de 13 092,61 € établi par le groupe Elabor spécialisé dans la gestion funéraire, pour les prestations suivantes :

- Inventaire des terrains du cimetière, et élaboration d'un plan
- Etude des concessionnaires
- Procédure de reprise
- Assistance juridique et conseil sur 4 ans
- Logiciel cimetière module de base

Ce devis en vue de la restructuration du cimetière s'élève à la somme de **13 092,61 € T.T.C.**

SNACK LE PETIT DOUBLEAUD :

La candidature de Mme Sandrine PAILLER, est retenue pour exploiter le snack de la plage pendant la saison 2007. Une convention de mise à disposition des locaux sera signée moyennant la somme de 6000,00 € frais d'électricité, de bois et d'assainissement en sus;

ECLAIRAGE PUBLIC :

Le devis d'extension du réseau d'éclairage public du snack aux sanitaires s'élève à la somme de 10 231,00 €. La participation communale, 60 % du H.T. à 5 188 €. Une nouvelle étude sera demandée, avec la réalisation de la tranchée (estimée à 3 395 €) par les agents municipaux, et la pose de 2 candélabres.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC :

Vu l'adjonction dans les compétences optionnelles des statuts de la communauté de communes du pays de Coutras § V) Actions sociales d'intérêt communautaire « Animation et la mise en œuvre des actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2006 ayant approuvé ladite modification, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide, de valider les nouveaux statuts de la CDC.

C. A. E. : Il est décidé de recruter M. GANTER Jean-Elie pour le service technique une personne en qualité d'Agent d'entretien polyvalent, dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, pour une durée hebdomadaire de 30 Heures.

ABRI VOYAGEUR : Un abri bus est demandé auprès du Conseil Général pour être implanté dans le centre bourg.

Les deux conditions à remplir sont 1°/ une participation communale de 10 % du prix de l'abri, soit 350 € restant à charge, 2°/ la réalisation d'une dalle dite 'd'assise'.

PREVENTION ROUTIERE : En vue de poursuivre la diffusion d'un outil pédagogique intitulé 'Sur les pas de Tom et Lila' auprès des enseignants du primaire, une subvention de 60 € est allouée à la majorité des présents.

SEANCE DU 04 AVRIL 2007

TAUX D'IMPOSITION 2007 : Après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 2007 à chacune des quatre taxes directes locales précédemment étudiées en commission des finances, le Conseil Municipal reconduit les taux suivants à l'unanimité :

Taxe d'habitation :	7.50%
Foncier Bâti :	15.21 %
Foncier non bâti :	44.15 %
Taxe professionnelle :	17.96 %

(Allocations compensatrices versée par l'Etat: 16659 €)

Il en résulte un montant de ressources fiscales de 111 982 € en augmentation de 2.79 % par rapport à 2006.

COMPTE DE GESTION 2006 : Les comptes de gestion dressés pour la commune, l'assainissement et les logements sociaux par M. Alain RIMBAULT, Receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

RESULTATS 2006 : La présentation des comptes administratifs fait ressortir des résultats excédentaires disponibles qui sont reportés sur les budgets 2007 :

1°/ COMPTE ADMINISTRATIF

Section de fonctionnement

Recettes 654 869,58 € Dépenses 314 496,47 €
Excédent 340 373 €

Section d'investissement

Recettes 319 368,01 € Dépenses 474 328,35 €
Déficit 154 960 €

2°/ ASSAINISSEMENT :

Section d'exploitation

Recettes 10 594,94 € Dépenses 5 201,03 €
Excédent 5 393,91 €

Section d'investissement

Recettes 8 410,98 € Dépenses 10 425,46 €
Déficit 2 014,48 €

3°/ LOGEMENTS SOCIAUX -

Section de fonctionnement

Recettes 9 343,80 € Dépenses 1 456,84 €
Excédent : 7 886,96 €

Section d'investissement

Recettes 10 770.35 € Dépenses 4 157.75 €

Déficit 4 157.75 €

FINANCES 2007 :

Les budgets de la commune sont adoptés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents au niveau des chapitres et des opérations.

Ils s'équilibrent tant en recettes et en dépenses ainsi :

1°/ BUDGET PRINCIPAL 2007 :

Section de fonctionnement : 533 500,00 €

Section d'investissement : 525 520,00 €

2°/BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT:

Section d'exploitation 13 500,00 €

Section d'investissement 14 900,00 €

3°/BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX:

Section de fonctionnement : 14 540,00 €

Section d'investissement : 9 000,00 €

AMENAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES ET DU CARREFOUR DE L'ECOLE - MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Dans le cadre de la convention d'aménagement de bourg, 3^{ème} année, il est prévu de réaliser l'aménagement de la place centrale, des places de la Mairie et de l'Eglise ainsi que du carrefour de l'école.

Une consultation a été lancée pour la prestation de maîtrise d'œuvre, phases étude et réalisation concernant ces travaux.

Parmi les prestataires consultés, la Subdivision territoriale du Libournais de la Direction Départementale de l'Équipement a fourni l'offre présentant le meilleur rapport prix/prestation de maîtrise d'œuvre bâti autour de quatre éléments de mission :

- AVP : Etude avant-projet qui comprend l'élaboration du dossier d'avant projet. Cette étude sera réalisée dans un délai de 4 mois à compter de la date de notification du contrat de maîtrise d'œuvre.

- ACT : Assistance à la Passation des Contrats de Travaux incluant l'élaboration et la passation du marché, la participation à l'ouverture des plis, l'analyse des offres, la préparation du rapport et le montage du marché.

- DET : Direction de l'Exécution des Travaux incluant le suivi des travaux, l'animation de réunion de chantier hebdomadaire ainsi que la partie comptabilité,

- AOT : Assistance aux Opérations de Réception

Le coût relatif à cette mission s'élève à : 8 415 € H.T., soit 10 064.34 € T.T.C.

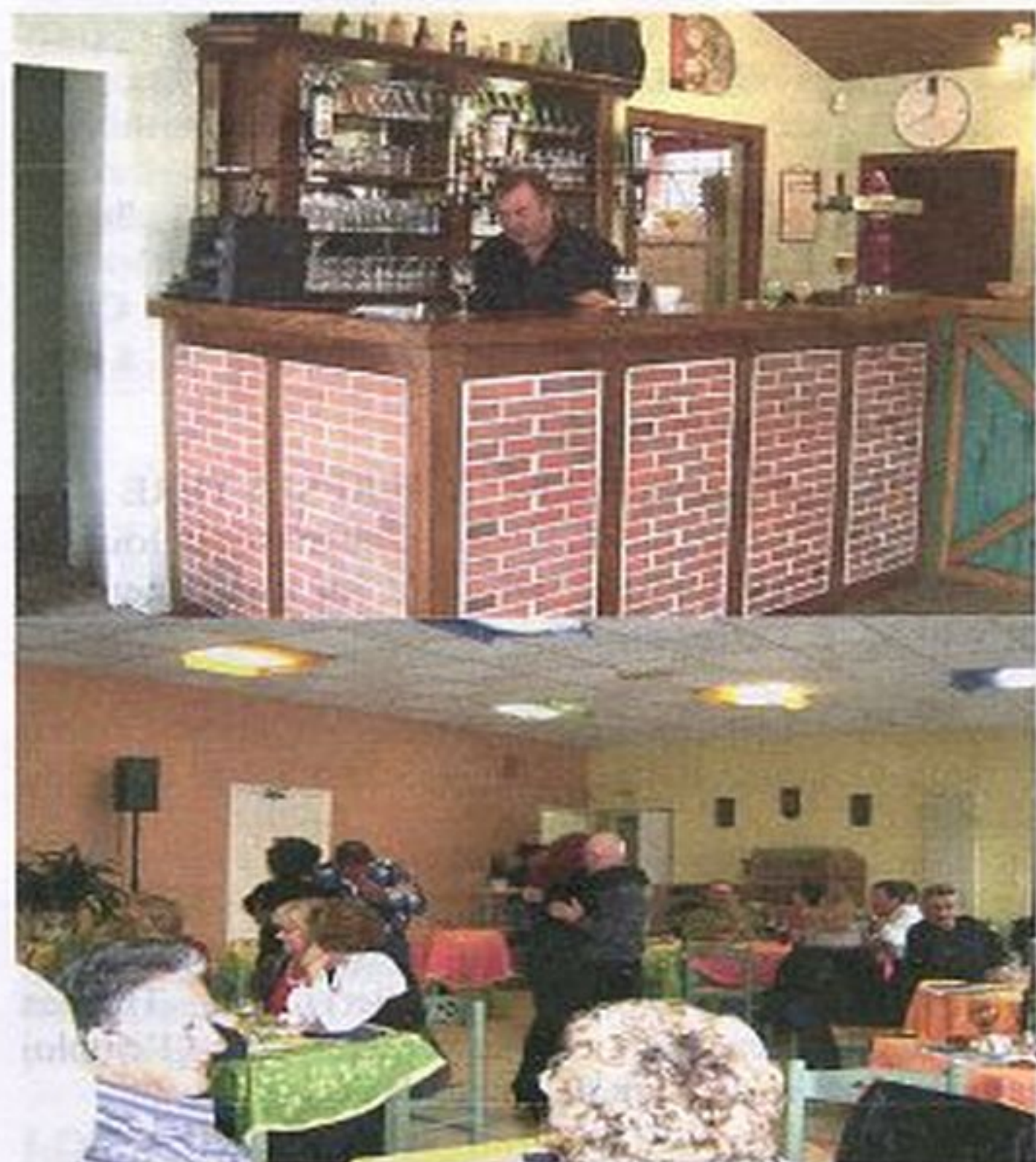
Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité des membres présents,

➤ **AUTORISE** le Maire à signer le marché relatif à cette prestation, ainsi que toutes les pièces qui en découlent pour son règlement.

BAIL POUR LA LOCATION DU RESTAURANT LA FORET SITUE AU CENTRE NAUTIQUE ET DE LOISIRS MUNICIPAL

Vu le cahier des charges et le projet de bail consenti pour une durée de une année pour la location d'un local à usage commercial connu sous le nom de Restaurant La Forêt, et comportant le montant du prix du loyer,

Vu la promesse de location, aux conditions de ce cahier des charges, souscrite par Messieurs Claude LIENHARDT, Alain AUDOUIN, Alain BRAGEOT, associés. Considérant que le local est vacant et qu'il y a lieu de le louer à un usage commercial afin de renforcer le caractère attractif du centre nautique et de loisirs municipal, et de dynamiser les installations existantes ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce cahier des charges, et notamment le prix qu'il prévoit ; et autorise Madame le Maire à poursuivre la réalisation de cette location aux conditions énoncées sur le cahier des charges et sur le projet de bail précité, par acte passé de gré à gré avec Messieurs Claude LIENHARDT, Alain AUDOUIN, et Alain BRAGEOT



Des animations «guinguette» sont assurées au restaurant la FORÊT - Renseignements au 05 57 49 50 02

F.D.A.E.C. : M. Pierre BARRAU, Conseiller Général du canton de COUTRAS envisage l'attribution à notre commune la somme de 16 103 euros qui sera affectée à des travaux sur la voie communale n°4 en sortie de bourg jusqu'au lotissement Les Vallons, (busage, pose de bordures, accotement calcaire, et revêtement de chaussée) pour un coût de 66 661.45 €. T.T.C.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC :

Vu la décision du Conseil Général de la Gironde de constituer un syndicat mixte destiné à harmoniser les politiques TIC sur le territoire ; Vu la décision du Conseil Communautaire en date du 15/02/2007 ayant approuvé la modification des statuts afin d'étendre les compétences de la Communauté de Communes du Pays de Coutras pour lui permettre d'adhérer au syndicat mixte départemental Gironde numérique ;

Considérant que ce syndicat a pour objet la création d'une infrastructure départementale haut débit en fibre optique et le développement de « boucles locales haut débit », financées pour parties par le Conseil Général en fonction de l'effort financier de chaque communauté de Communes ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à l'extension des compétences de la CDC à l'aménagement numérique, ainsi qu'à l'adhésion de la CDC au syndicat mixte départemental Gironde numérique avec toutes les conséquences de droit

SEANCE DU 19 JUIN 2007

AUGMENTATION DES LOYERS : + 3.23 %

LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE :

1°/ N° 28, Le Bourg loué à Mademoiselle Cindy DAUDE, soit un loyer mensuel de 365.98 € à effet du 1^{er} novembre 2007.

LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE :

2°/ N° 50, Le Bourg (Rez-de-chaussée) loué à M. et Mme Mieke DAUDE soit un loyer mensuel de 440.52 € à effet du 1^{er} juillet.

2°/ N° 51, Le Bourg loué à M. Sébastien MICOINE et Mlle Delphine RICHARD : 365.25 € à effet du 1^{er} juillet ;

PERSONNEL COMMUNAL :

EMPLOI SAISONNIER DE B.N.S.S.A. :

MM. Teddy LEROUX (en juillet) , et Thomas DEBACQUE (en août) seront recrutés pour l'emploi saisonnier de surveillant de baignade .

C. E. C. : Vu l'accord de l'intéressé, une demande de prorogation d'un an à compter du 31/08/07 sera effectuée auprès de la D.D.T.E.F.P. pour poursuivre le contrat emploi consolidé de Mme Francette BERTET.

C. A. E. : Considérant que le contrat accompagnement dans l'emploi de Mme Brigitte HURTEAU arrive à échéance le 31/07/2007, et qu'il n'est pas possible de le prolonger, Considérant qu'il est nécessaire de pourvoir à son remplacement, une demande de

convention sera déposée auprès de l'ANPE dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi afin de recruter un agent pour exécuter les tâches suivantes : entretien des biens et bâtiments communaux, gardiennage centre nautique, surveillance du car et de la garderie périscolaire. Melle Aurélie GODET a été recrutée sur ce poste.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE LA VILLE DE COUTRAS :

Le C.L.S.H. d'Eygretreuil relève de la Ville de Coutras qui en assure le financement. Pour l'accueil dans cette structure des enfants de St Christophe de Double ainsi que pour leur inscription aux activités Sports Vacances, il est proposé la signature d'une convention de partenariat entre les deux communes, par laquelle la Commune de St Christophe s'engage à verser une participation de 11,10 € par enfant et par jour de fréquentation. Après délibération, par 6 voix contre, et deux abstentions, le Conseil Municipal refuse la signature de ladite convention.

Le 6 septembre 2007, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE dûment convoqué, n'a pas pu se réunir, le quorum n'ayant pas été atteint. Il a été convenu de la date d'une deuxième réunion qui se tiendra quel que soit le nombre des présents.

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2007

SORTIES A LA PISCINE : Vu la demande de financement d'un cycle natation de 7 séances à la piscine présentée par l'école de St Christophe de Double, le conseil, à l'unanimité des membres présents, accepte la prise en charge du financement de ce cycle - Coût : 1.80 € par personne, et transport : 78 euros par séance et autorise la signature d'une convention d'utilisation du complexe aquatique de Saint Seurin sur l'Isle pour les enfants de CE1/CE2/CM1/CM2 et CP.

TRAVAUX DE VOIRIE 2007 - SIGNATURE DU

MARCHE : S'agissant de l'avis d'appel public à la concurrence lancé le 24 juillet 2007 relatif aux travaux de voirie 2007, il convient à la suite de la mise en concurrence prévue par la loi et de l'examen des soumissions avec la collaboration de la Direction Départementale de l'Équipement, dans le cadre de l'ATESAT, de retenir la proposition de l'entreprise LAURIERE qui a fait l'offre la moins chère soit 98 801.62 € TTC.

ADHESION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE : Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Coutras, en date du 28 juin 2007, relative à la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

**CENTRE NAUTIQUE ET DE LOISIRS :
BILAN DE FONCTIONNEMENT PLAGE et
BAIGNADE - ANNEE 2007**

Mme le Maire présente au Conseil, d'une part, le bilan d'activité, et d'autre part, le bilan financier, de l'activité plage et baignade au centre nautique et de loisirs, pour la saison 2007.

Rapport d'activité :

Dans ce rapport, le Maire précise notamment que deux B.N.S.S.A. ont été recrutés pour la surveillance de la plage qui a été assurée le dernier week-end de juin et du 1^{er} juillet au 03 août, ainsi que pendant les week-ends et jours fériés du mois d'août.

La D.D.A.S.S. a régulièrement effectué des prélèvements en vue de contrôle de la qualité des eaux de baignade du plan d'eau du centre nautique et de loisirs.

Sur les neuf analyses bactériologiques effectuées au cours de cette saison, quatre ont conclu une eau de moyenne de qualité, et quatre autres à une eau de bonne qualité, mais le prélèvement effectué le 21 août 2007 a révélé ponctuellement une eau de mauvaise qualité liée à la présence de canards en trop grande quantité sur le site.

Bilan financier :

Ces différents éléments sont détaillés en dépenses dans le bilan financier présenté. Par ailleurs, en recettes, le Conseil municipal prend acte :

- de l'attribution par le conseil communautaire d'un fonds de concours de 4 500 € à titre de participation aux frais de fonctionnement,
- et d'un financement propre de la commune qui s'élève à 6 022,06 euros.

Ainsi, le bilan financier de l'activité plage et baignade du centre nautique s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et en recettes, à la somme de 10 522,06 euros, pour 2007

PERMIS DE CONSTRUIRE : Avis favorable est donné à la demande de permis de construire une maison d'habitation par M. TOWNSEND Kevin sur la parcelle XL 70 lieu dit La Mitre.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE - REDECOUPE DES JURIDICTIONS : M. le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Libourne a signalé la réforme de la carte judiciaire et la menace de suppression qui pèse sur le Tribunal de Grande Instance de Libourne - puis sur les autres juridictions - ou de sa réduction à une simple chambre détachée. Le Conseil Municipal charge le Maire de solliciter M. le Ministre pour le maintien d'un Tribunal de Grande Instance de plein exercice à Libourne, auquel la commune serait rattachée pour de nombreux motifs.

COMITE D'ORGANISATION DES LOISIRS : Le Conseil Municipal prend acte du versement à la commune de Saint Christophe de Double de la somme de 2 500,00 euros au titre de la convention établie pour l'organisation des différentes festivités.

Le Président Alain Arnoud rappelle que la commune a remporté les premiers Jeux Inter Isle organisés à Saint Antoine sur l'Isle le 15 août sur le thème du rugby, et qui associaient la commune de Saint Seurin sur l'Isle.

AMENAGEMENT DE BOURG : Il est demandé de compléter l'étude, établie par la D.D.E. de l'aménagement des places (mairie, église, écoles, et centre bourg), et du carrefour de l'école, par la création de places de parking supplémentaires à l'entrée du cimetière.



Les travaux d'aménagement de Bourg vont se poursuivre en 2008

LOCATION DU LOGEMENT DE FONCTION DE L'ÉCOLE N° 26, LE BOURG : Le Conseil Municipal accepte la location du logement situé n° 26 le Bourg, par acte passé de gré avec M. Thierry GOMBAUD et Mme Isabelle CLEMENT à compter du 1^{er} octobre 2007, fixe le loyer mensuel de 365 €, et décide de prendre un mois de caution.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : En application du décret n° 95-635 du 6 mai 1995,

le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de l'Isle de Saint Médard de Guizières, et de l'assainissement dont la gestion administrative et de l'entretien du réseau et du lagunage sont assurés par les services de la mairie.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE : Le prix des repas pris à la cantine scolaire municipale est fixé pour l'année scolaire 2007/2008 comme suit :

Bénéficiaires	tarifs 2006/2007	tarifs 2007/2008
Enfants	1.48 €	1.55 €
Adultes	2.50 €	2.70 €

ECOLE MULTI-SPORT : Le budget prévisionnel de financement de l'école multi-Sport pour l'année scolaire 2007-2008 s'équilibre à 1 946.37 € et prévoit une participation du conseil général de 873.87 €. Considérant les différents cycles programmés : Athlétisme, Roller, Sports collectifs, et Tennis, le conseil municipal, décide que L'E.M.S. reprendra ses activités tous les vendredis à 16 h 15 en partenariat avec l'Association Emploi Loisirs Gironde, employeur de Melle Céline DUCOURTIOUX, éducatrice sportive.

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2007

CATEGORIE ET TARIF DES CONCESSIONS FUNERAIRES DANS LE CIMETIERE :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à la majorité des membres présents :

Article premier. - Il est institué en application de l'article L.2223-14 du Code Général des collectivités territoriales une seule classe de concession qui est la suivante : des concessions temporaires trentenaires.

Article 2. - Le prix des concessions est le suivant :
30 € le M2.

Article 3. - Le prix d'occupation du caveau provisoire est fixé à 10 € par mois.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'attaché territorial à temps complet, à compter du 1^{er}/12/2007.

ADHESION AU COMITE NATIONAL D'ACTION

SOCIALE : Après avoir pris connaissance du règlement « les prestations modalités pratiques » du CNAS fixant les différentes prestations allouées en faveur des personnels territoriaux, leurs conditions d'attribution et leurs montants, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2008.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Renée HURTAU, Maire, déléguée à la CDC

Le 16 novembre 2007, les maires de la CDC étaient réunis en présence de M. MAROIS, Président du SMICVAL et des responsables pour faire part du mécontentement des élus et des administrés concernant la hausse excessive de la taxe des ordures ménagères. Ils ont demandé une gestion plus rigoureuse et l'étude d'un mode de calcul de la taxe mieux adapté.

Le taux de TEOM 2007 a été fixé en fonction de la fonction de la somme demandée par le SMICVAL, et des bases du foncier bâti (valeur locative) déterminés par l'Etat pour chaque commune.

ASA de D.F.C.I.

Michel PAPILLAUD, Président

La clémence du temps et la vigilance de tous ont été propices à la sauvegarde de notre forêt ou aucun sinistre sérieux n'a été à déplorer cette année.

Un certain nombre de dossiers sont en cours :

- Signalétique
- Aménagement et création de pistes
- Restructuration foncière (commune de Chamadelle)
- Collaboration plus étroite avec les collectivités locales, et le SDIS.

L'assemblée générale a vu l'adoption de nouveaux statuts pour notre association afin de se mettre en conformité avec la nouvelle législation. La principale modification étant qu'une deuxième assemblée générale pourra se tenir dans la foulée de la première si le quorum n'est pas atteint.

Je vous rappelle que 50% du montant de votre cotisation peut être déduit du montant de vos impôts sur le revenu. Pour cela vous devez remplir la déclaration complémentaire de revenu N° 2042 CK et porter le montant de votre cotisation dans la case UC page 4. N'oubliez pas d'y joindre une photocopie de votre appel de cotisation.

La prévention étant la meilleure protection pour notre forêt, pensez que le débroussaillage autour de vos habitations est une obligation légale.

Bonne et heureuse année à tous.

Le président, Michel Papillaud

Comparaison et évolution de vos impôts locaux depuis 10 ans.

Cette comparaison a pour seul objectif de vous aider à comprendre comment sont calculés vos impôts locaux et vous montrer d'où viennent leurs augmentations.

Pour les 4 taxes locales :

- Taxe d'habitation
- Taxes foncières des propriétés bâties
- Taxes foncières des propriétés non bâties
- Taxe professionnelle

L'administration fixe des bases d'imposition (sur la valeur locative des biens pour les 3 premières d'entre elles) : Puis chaque collectivité territoriale vote tous les ans pour chaque taxe un taux multiplicateur des bases d'imposition en fonction des recettes qu'elles souhaitent percevoir.

Ces taux sont donc fixés par :

- Commune : les conseillers municipaux
- Intercommunalité : les conseillers communautaires dont 2 représentants de votre commune
- Département : les conseillers généraux
- Région : les conseillers régionaux

A ces taxes locales viennent s'ajouter :

- La taxe sur les ordures ménagères dont le montant global est défini par le SMICVAL en fonction des coûts de collecte et de traitement des déchets pour un secteur géographique. Ensuite, le percepteur répartit ce montant en définissant un taux multiplicateur pour chaque commune qui s'applique sur la valeur locative de votre habitation
- La redevance télévision fixée par les députés lors du vote du budget de l'état.

	1997	2007	VARIATION des taux 1997/2007 en %	VARIATION MOYENNE ANNUELLE en %
TAXE D'HABITATION				
Base	100	132	32,00%	2,91%
Commune	6,72%	7,50%	11,60%	1,05%
Intercommunalité	0,97%	0,95%	-1,80%	-0,16%
Départements	5,66%	6,96%	23,00%	2,09%
FONCIER BATI				
Base	100	132,4	32,40%	2,95%
Commune	15,21%	15,21%	0,00%	0,00%
Intercommunalité	1,40%	1,38%	-1,50%	-0,14%
Départements	7,26%	8,91%	22,70%	2,06%
Région	1,92%	3,17%	65,00%	5,90%
FONCIER NON BATI				
Commune	44,15%	44,15%	0,00%	0,00%
Intercommunalité	4,05%	3,89%	-4,00%	-0,36%
Départements	15,07%	18,00%	19,40%	1,76%
Région	5,67%	9,31%	64,20%	5,84%
TAXE Professionnelle				
Commune	17,96%	17,96%	0,00%	0,00%
Intercommunalité	0,97%	0,92%	-6,20%	-0,56%
Départements	7,74%	9,72%	25,60%	2,32%
Région	2,17%	3,54%	63,10%	5,74%

A titre de comparaison l'indice des prix à la consommation est passé d'une base 100 en 1998 à une base 116.62 en octobre 2007 (source INSEE). Les bases d'imposition ont donc augmenté deux fois plus, et les taux votés par le département et la région, respectivement de 1,4 et 4 fois plus que l'indice des prix à la consommation sur ces dix dernières années.

En une décennie, votre municipalité a maintenu des taux constants pour trois des taxes locales et augmenté de 11.60% celui de la taxe d'habitation, le portant ainsi à 7.5% (taxe qui reste l'une des plus faibles du département, le taux moyen étant proche de 15%).

De son côté, sur la même période, la C.D.C. a vu les taux de ses quatre taxes légèrement baisser.

L'augmentation annuelle quasi systématique des bases d'imposition fixée par l'administration multipliée par la variation des taux votés par les élus sont donc les raisons de l'augmentation de vos taxes locales.

Ces deux facteurs se cumulent, cependant une diminution ou un maintien des taux peuvent générer une augmentation des montants prélevés par la seule augmentation des bases.

A quand à tous les échelons, une volonté politique générale pour inverser la tendance ?

Michel PAPILLAUD adjoint délégué aux commissions des finances et des impôts locaux



L'équipe éducative : en haut à gauche, Mlle Sabrina DEL-PUPPO (enseignante), à côté Mme Marie - Françoise BROTTEAUX (ATSEM) ; à droite Mme Nathalie QUESTE (EVS), à côté Mlle Coralie DUBEAU (directrice).

Les enfants en partant de la gauche : (Absents le jour de la prise de vue Tony GIORGESSI et Clara MICOINE)

Au 1^{er} rang : Stécy DAUDE, Thomas FOURNIER, Marie VENIER, Louis MERCIER, Ugo MESNIER, Ophélie LAGOUTTE, Mathis PARRA, Lucie BERTRAND, Jeanne CONSTANT, Théo BENOTEAU, Lucie BINVENU, Corentin MALAISE, Lucas DAUDE, Manon BRULATOUT.

Au 2^{ème} rang : Jason BIRAUD, Camille BERTRAND, Maxime DAUDE, Charlotte GIRET, Eden GOMBAUD, Mathieu BRULATOUT, Pauline GIRET, Clément LEGARLANTEZECK, Juliette GIRET, Emilie MOREAU, Anaïs CORNI.

Au 3^{ème} rang : Thibaut DAUDE, Thomas MOREAU, Baptiste GIRET, Dylan CLEMENT, Amélie VENIER, Valentin GIRET, Valentin CARROUE, Mattis CHARPENTIER, Benjamin DAUDE, Déborah SABIT, Vincent BENOTEAU, Isabelle VASQUEZ.

Cette année l'effectif de l'école s'élève à 42 élèves, l'équipe éducative est restée inchangée.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux élèves de l'école (Clara MICOINE, Tony GIORGESSI, Lucie et Camille BERTRAND, Ophélie LAGOUTTE, Mathis PARRA, Louis MERCIER, Wassim, Zafir et Malwan CASTRO).

Lors du 1^{er} trimestre, les élèves de la classe de PS/MS/GS/CP ont fabriqué un livre d'art sur le portrait. Quant aux grands (CP/CE1/CE2/CM1/CM2) ils ont participé à un cycle natation à la piscine de St Seurin sur l'Isle. Les enseignantes voulaient remercier à cette occasion Mme Benoteau Laëticia et Mme Bunoust Marie pour avoir accompagné la classe tout au long de ces 7 séances ainsi que la mairie pour avoir financé ce projet.

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont pu apprécier des saveurs venues des différentes régions de France (Repas Landais, Montagnard, Breton et Méditerranéen). Merci au cuisinier pour ces délicieux mets.

Pour clore le trimestre, « l'arbre de Noël » aura lieu vendredi 21 décembre en fin d'après-midi, il est organisé en collaboration avec l'association de parents d'élèves (conseil local FCPE).

VIE PAROISSIALE

L'église est ouverte pour le culte et tous les jours pour permettre aux personnes qui le désirent de pouvoir s'y recueillir.

Monsieur l'Abbé Vincent Lamarque peut à nouveau assurer les offices religieux dans toutes les paroisses du secteur pastoral de Coutras.

Un calendrier est établi chaque mois pour fixer les lieux et les horaires des messes du dimanche.

La messe de Noël sera célébrée à Saint Christophe à 10 h30.

Joyeuse fête de Noël 2007

DISTINCTIONS

MEDAILLES DU TRAVAIL :

Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde a décerné, lors de la promotion du 14/07/2007, la MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL :

Échelon Grand OR à Melle CISCATO Michelle

Échelon OR à M. Maurice LEBEAU

Échelon VERMEIL à M. Jean PREVOST

MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports Aquitaine - Gironde a honoré de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports M. Alain ARNOUD, Adjoint au Maire lors de la promotion du 01 janvier 2007.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE

Madame Hurtau Marie-Claude, directrice honoraire, a été nommée par l'Inspection Académique, déléguée départementale auprès de l'Ecole de Saint Christophe de Double.

C'est une mission de conciliation et de médiation pour la défense de l'école laïque et ses valeurs

Félicitations pour ces nombreuses années de dévouement.

ÉTAT CIVIL 2007

1. Carnet Rose :

Le 20.01.07 - DELOS Chloé Gwendoline

'Le Fourquet'

Le 16.04.07 - LEFEBVRE Nathan Mathias Paul

'Le Barrail'

Le 25.07.07 - JACQUEMONT Samuel 'Le Pin'

Le 17.08.07 - FAUDRY Ambre 'Le Bourg'

Le 02.11.07 - DE TAFFIN DE TILQUES Naëlle

Chloé 'Seguine'

Le 15.11.07 - DAUNIS Pauline 'Champ Barrié'

2. Mariages :

Le 21.04.07 - DUNAND Rémi Jean-Louis

Et YAYER Elodie 'Lagarde'

Le 09.06.07 - FURET Cédric Sébastien

Et ARNAUD Amandine 'Le Frappier'

Le 01.08.07 - CHABRAT Pierrick

Et LAMARQUE Magali 'La Ducasse'

Félicitations aux heureux parents et aux nouveaux époux. Nos meilleurs vœux ainsi qu'à leur famille.

3. Décès :

Le 05.08.06 - CHARRIER Delphine Veuve BERTY

*Le 15.08.06 - HORRUT Marie- Thérèse Veuve
DEVILLE*

*Le 02.01.07 - LUCASCIO Lucette Épouse VILET
"Le Barrail"*

Le 05.04.07 - MARSAUD Roger Pierre 'Fenouil'

*Le 15.06.07 - PEYROUX Adrien Louis
"Le Frappier"*

*Le 13.07.07 - MARSOLLIER Jean Baptiste
'Les Vallons'*

*Le 13.11.07 - DUBOZ Claude Germain
"Clos Fuseau"*

La Municipalité adresse ses très sincères condoléances à leurs famille et amis.

COOPÉRATIVE VINICOLE ROY GALANT

Jean-Jacques RESSE, Président, ☎ 05 57 69 51 09

Ce millésime 2007 est l'année des viticulteurs avertis.

Ceux qui ont réalisé dans leurs vignes des traitements soutenus, travaux coûteux mais nécessaires, en ont récolté les fruits.

Après des conditions climatiques peu favorables durant le printemps et l'été, le changement de climat qui devait tout rattraper est arrivé fin août.

Avec une récolte de raisins parfaits, le millésime 2007 devrait donner toutes les satisfactions que l'on peut attendre d'un Bordeaux.

Nous accusons cette année une baisse de nos surfaces d'une dizaine d'hectares suite aux arrachages primés.

Notre production est de :

	229 hectos de blanc pour	3 ha 91 a
Et	6 701 hectos de rouge pour	216 ha 32 a
Total	6 930 hectos	pour 130 ha 23 a

Nous venons de mettre en vente au chai l'excellent millésime 2005.

Notre chai est ouvert les

MARDI et VENDREDI de 8 à 12 h et de 14 à 18 h

Le SAMEDI de 8 à 12 heures.

Pensez pour vos cadeaux aux MAGNUMS « cuvée de la Double » sérigraphie chasse – pêche

Ainsi, nous invitons ceux qui ne connaissent pas nos produits à venir nous voir, et nous remercions ceux qui nous font déjà confiance.



Le 26 janvier 2007, nous avons connu des chutes de neige, qui restent exceptionnelles pour la région.

Comité D'Organisation Des Loisirs

Alain ARNOUD, Président, ☎ 05 57 49 50 41

Base nautique :

Très mauvaise saison avec des conditions très peu favorables, 15 jours d'ouverture pour le mois de juillet, et 16 jours pour le mois d'août. Nous avons enregistré 620 entrées en week-end et 234 entrées en semaine, soit un total de 854 entrées, plus une carte abonnement saison, ce qui donne une recette de 1 733 €

Bilan de la pêche :

L'année 2007 ressemble beaucoup à 2006 et 2005 avec une baisse de vente des différentes cartes proposées. (Pour infos en gironde pour l'année 2006, 600 pêcheurs n'ont pas renouvelé leurs permis à la fédération de pêche.)

57 cartes pêcheurs à la truite, 2 cartes hebdo, 18 cartes annuelles étrangers, 15 cartes communales, 74 cartes journalières, 78 cartes à la demi journée. Cependant ce bilan est à relativiser car la recette générée s'élève à 2 698 euros. La baisse du nombre de cartes vendues est due, au fait que les pêcheurs de poisson blanc n'ont pas réalisé de belles fritures malgré l'empoisonnement de chaque année, mais aussi à cause de la convergence des autres structures nautiques et des étangs privés et du fait qu'il y ait de moins en moins de pêcheurs.

L'enduro de pêche à la carpe du 4 au 7 Mai s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et a réuni 7 équipes de 2 pêcheurs. Les belles prises ont été nombreuses, les résultats sont : Equipe gagnante : MM. Meneret & Barraud les Eglisottes 15,4kgs, 2ème MM. Duboz & Lafourcade St Christophe 12,5 kgs, 3ème MM. Binot & Binot Abzac 6,3 kgs.

Le 22 novembre a eu lieu l'empoisonnement pour la saison prochaine : 200 kgs de gardons 2 /3étés, 50 kgs de tanches 3 étés 200 à 500kgs de carpes reproducteurs sélectionnés 3 étés 50 kgs de carpes Trophées 516 kgs. En cours de saison il a été lâché une centaine de Blacks Bass de 1 été.

La réouverture de la pêche aura lieu le samedi 22 Mars 2008 à 7 heures.

Le week-end pêche à la truite est à définir fin février, ou début Mars.

Le Comité a organisé deux soirées Jimboursa, Paella et une soirée entrecôte avec les boulistes lors de la fête locale, la soirée cassoulet prévue le 13 Octobre n'a pas eu lieu à cause de la demi finale de rugby.

A chaque manifestation, ce sont entre 90 et 130 personnes qui se retrouvent autour de la table pour passer d'agréables soirées et ce toujours avec convivialité.

Les 21 et 22 juillet, s'est déroulée la fête locale qui a donné lieu à de nombreuses animations aussi bien culturelles que sportives.

Le concours de pétanque, et la course cycliste UFOLEP ont attiré une centaine de participants. Le vide grenier a également connu un vif succès avec ses 67 exposants installés sur 415 mètres, le long de voies communales et sur la place de l'église.

Toute la journée du 22 juillet, l'exposition a attiré une nouvelle fois de nombreux visiteurs qui ont pu admirer des tableaux de peinture, des objets décorés et de remarquables réalisations en patchwork.

M. Lecouleur présentait en connaissance de cause une variété très riche d'outils anciens. M. Dupont décrivait avec précision sa collection de cloches. L'un et l'autre faisaient revivre avec passion ces objets pour satisfaire la curiosité de l'auditoire.

Et M. Troughard nous invitait à regarder un film qui retraçait des événements d'antan. Nous pouvions découvrir le bourg tel qu'il était au début du XX^{ème} siècle. Il était très intéressant de comparer des scènes du temps jadis et d'aujourd'hui avec l'accompagnement d'une musique choisie judicieusement. L'auteur de ce montage mérite toutes nos félicitations.

Au plan d'eau, le traditionnel feu d'artifice offert par la mairie a clôturé ces deux jours de festivités qui se sont déroulées par un beau week-end ensoleillé.

Tous mes remerciements aux personnes bénévoles et aux membres du bureau du comité qui ont participé à toutes ces animations.

Calendrier des soirées et animations prévues en 2008 :

- ✦ Le 1^{er} Mars 2008 : soirée Jimboursa à la salle polyvalente.
- ✦ Le 14 juin 2008 : Soirée Paella à la salle polyvalente (sous réserve).
- ✦ Les 19/20 Juillet : fête locale

Le bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2008.

Dans la tradition des jeux Inter villages, trois communes se sont retrouvées sous le couvert d'associations, Saint Antoine en fête pour Saint Antoine sur L'Isle, l'Ami Chemin pour St Seurin, le Comité d'organisation des loisirs pour St Christophe de Double.

Notre équipe dirigée par Myriam a défendu nos couleurs avec succès car en fin d'épreuve S^t Christophe totalise 59 points, S^t Seurin 48 points, et S^t Antoine 46.



Des épreuves pour les babies, les enfants, les adultes et les seniors se sont succédé tout au long de la journée qui s'est clôturée par le quizz des Maires.

Le Comité d'organisation des loisirs remercie tous les participants à ce 1^{er} Inter-Isle, les supporters de S^t Christophe venus nombreux encourager leur équipe, Hélène et Myriam qui ont participé à différentes réunions de travail, M. Troughard pour les photos et le film réalisé lors de cette journée, ainsi que le Comité de S^t Antoine en fête.

Pascal Horru et André Larue ont réalisé un travail remarquable et ont réservé à tous un excellent accueil.

L'Equipe de Saint Christophe de Double a remporté brillamment ces jeux Inter-Isle qui ont connu un réel succès, et ont rassemblé près de 500 personnes.



L'équipe gagnante a reçu le trophée: une sculpture en pierre réalisée par un sculpteur local représentant la rivière Isle et le lac du Centre Nautique.

Une exposition de photos est présentée jusqu'au 26 janvier à l'Office de Tourisme de Saint Seurin. Cette commune organisera les prochains jeux le 15 août 2008, où St Christophe sera certainement très attendu.

Encore merci à tous

Association de Parents d'Elèves

David MESNIER, Président, ☎ 0557695187

Après une année de création, nous pouvons tirer un bilan plus que positif grâce à l'entente avec les maitresses et votre présence de plus en plus importante dans nos différentes manifestations, ceci nous encourage dans la préparation des activités.

Nous tenons à remercier le 3^{ème} âge, qui une fois encore, nous a aidés à préparer les décorations pour mettre sur les sapins de Noël dans les rues du village.

Nous rappelons que les activités organisées sont gratuites, et c'est avec grand plaisir que nous accueillons les enfants de l'école et de la commune.

L'association a participé à l'achat de 10 ballons en mousse pour la cour de l'école (montant : 30 €) ainsi qu'à la sortie péniche à Guîtres (montant : 50 €) pour les enfants de l'école, nous espérons pouvoir contribuer à d'autres projets cette année.



La fête d'halloween et le loto ont été un succès

Planning de nos manifestations :

- **Spectacle avec la galette** : Samedi 12 Janvier 2008 à 15h00 à la salle des fêtes
- **Carnaval** : Vendredi 14 Mars à 17h00 ou Samedi 15 Mars 2008 à 14h30 (A fixer)
- **Chasse aux œufs** : Samedi 19 Avril 2008 à 14h30 au lac de St Christophe de Double
- **Repas des anciens élèves** : Dimanche 1er Juin 2008 à 12h00 à la salle des fêtes
- **Kermesse de l'école avec des grillades à l'issue** : Vendredi 27 Juin 2008 à 18h30 à l'école

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes suggestions.

L'ensemble du bureau, les enfants et les parents se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2008

Les Boulistes De La Double

Yannick COUTAUD, Président, ☎ 0557695782

Une nouvelle année vient de s'écouler, et nous sommes toujours fidèles au poste.

La saison a été bien remplie avec 9 concours ouverts à tous et une moyenne de 25 doublettes et 4 réservés aux membres du club ainsi qu'à leur foyer.

A l'issue de ceux-ci, un classement des meilleurs résultats obtenus nous donne :

❖ 1 ^{er}	Pascal Godet(pp)	avec 85 points
❖ 2 ^{ème}	Jean Michel Horru	avec 65 pts
❖ 3 ^{ème}	Alain Alvès	avec 53 pts
❖ 4 ^{ème}	Stéphane Arnoud	avec 42,5 pts
❖ 5 ^{ème}	David Godet	avec 41 pts
❖ 6 ^{ème}	Jacky Calvet	avec 40 pts
❖ 7 ^{ème}	Régis Roulet	avec 39,5 pts
❖ 8 ^{ème}	Bruno Lepelletier	avec 39 pts
❖ 9 ^{ème}	Jean Michel Severin	avec 37,5 pts
❖ 10 ^{ème}	Yannick Coutaud	avec 33 pts

Et cette année pour innover nous avons récompensé nos anciens (plus de 60 ans) qui ont obtenu les meilleurs résultats:

- ❖ 1^{er} _ Gambetta Raymond et Vilet Raymond ex aequo avec 14 points
- ❖ 3^{ème} _ Chazeau Gilles et Berteau Jacques ex aequo avec 13 points
- ❖ 5^{ème} _ Mazeau Michel avec 9 points

Un petit geste fleuri en faveur de nos féminines, et un remerciement du président à tous et à toutes pour

cette nouvelle saison et en particulier aux membres de son bureau :

MM. Arnoud Alain (Secrétaire), Roulet Régis (Trésorier), et Rouzeau Jacky (Barman)

Toutes nos saisons se ressemblent un peu, (effectif de 47 licenciés), mais nous avons une grande convivialité, autour des différents rendez vous que nous avons tout le long de l'année du 1^{er} mai jour l'ouverture de la saison, concours et un repas gratuit, en juillet concours de la fête locale, plus repas organisé avec le Comité des loisirs, à nouveau un repas début octobre et pour clôturer la saison notre banquet qui a eu lieu le 20 octobre. Je vous souhaite avec l'ensemble du bureau un

JOYEUX NOEL,

et

BONNE FETE DE FIN D'ANNEE.

Je vous laisse en espérant retrouver un maximum de personnes durant l'année 2008.

Début des concours courant avril

BONNE ANNEE 2008

Y. Coutaud

Association Communale de Chasse Agréée

Mickaël MERCIER, Président, ☎ 05 57 49 60 86

Cette année l'ACCA de St Christophe de double a vu trois de ces membres récompensés par la fédération des chasseurs de la Gironde.

M. MERCIER JEAN-PAUL et M. CONESA REGIS se sont vu attribuer la médaille du mérite cynégétique pour leurs vingt années de bénévolat.

M. MALAISE XAVIER le diplôme du mérite cynégétique pour ces dix sept années de bénévolat au sein de notre ACCA.

Nous espérons avoir d'autres membres de notre association récompensés dans les années à venir.

Veuillez recevoir de la part de tous les membres du bureau et de moi-même tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2008.

Moto Club Coutrillon

Bernard LAFARGE, Président ☎ 06 27 74 94 84

Courriel : meldium@hotmail.fr

Championnat d'Aquitaine : Dimanche 6 avril 2008

Le championnat régional annuel de moto-cross se déroulera le dimanche 6 avril, sur le terrain de motocross de St Christophe de Double, lieu dit Le Petit Ronzeau.

Ecole de pilotage :

Possibilité d'initiation avec location de moto, et possibilité également de séances de perfectionnement.

Jeunesse Sportive Saint Christophe

David MESNIER, Trésorier, ☎ 0557695187

Lors de notre assemblée générale du mois de Mai 2007, nous avons élu un **nouveau président** pour le club, Mr Jean-Louis BEINAT, déjà dirigeant depuis de nombreuses années au sein de la JSSC.

Après avoir fait un bon début de saison, la période automnale a été ponctuée de résultats en dents de scie. Malgré cela notre classement reste honorable, à la 6^{ème} place, nous espérons vivement l'améliorer.

Nous tenons à vous remercier pour le soutien que vous nous apportez lors des matchs à domicile, ainsi que de votre présence pour les grillades et le tournoi annuel. Plus particulièrement, nous remercions Mr GODET David, artisan peintre (SPFG) qui vient de nous offrir un 2^{ème} ensemble de maillots à manches courtes et de shorts (il nous avait offert le 1^{er} en 2005).

Vous pourrez nous retrouver au stade de St Christophe les Dimanches :

- 13/01/2008 contre St Eulalie
- 10/02/2008 contre Yvrac
- 24/02/2008 contre Chamadelle
- 30/03/2008 contre St Denis de Pile
- 20/04/2008 contre St Girons
- 04/05/2008 contre Blaye

Manifestations prévues en 2008 : le tournoi au mois de Juin, et les grillades début Août.

L'ensemble du bureau, les dirigeants et les joueurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2008.

Les sangliers de la double

Club des Amis du 3^o Age

Yves GUILLON, Président, ☎ 0557495426

Le club du 3^{ème} âge a fêté cette année ses 30 ans d'activité par deux repas pris au 'Petit Doubleaud' et au 'Restaurant la Forêt' dans une très bonne ambiance, tout en ayant une pensée émue pour tous ceux qui nous ont précédés.

Nous en profitons pour souhaiter une bonne et heureuse année, et une bonne santé à tous les habitants de la commune.

Remerciements à la municipalité pour tout.

Le Président

Les Tonics De La Double

Martine Lecouleur, Présidente, ☎ 05 57 49 54 22

Les effectifs du Club de GV sont en constante augmentation, signe d'un besoin des participantes d'entretenir son « capital » Santé.

Entretenir sa forme :

Les cours sont assurés par Karine MENZATO, animatrice diplômée, très appréciée pour son professionnalisme, son dynamisme, et pour la diversité de l'animation des séances de gymnastique volontaire, adaptées à tout âge. Les premières séances de découverte sont offertes par le Club. Pour participer, il suffit de venir à la salle polyvalente le lundi de 19 à 20 heures (gym douce), de 20 à 21 heures (gym tonique). Le prix de la licence est fixé à l'année à 65 € pour une heure, ou 85 € pour deux heures hebdomadaires.

Dès les beaux jours, nous utilisons le parcours santé au centre nautique, ou pratiquons des marches sur les chemins et voies communales.

Comme chaque fin d'année, le club met en vente des cartes de vœux (ou pour autre utilisation) réalisées à partir de photos d'art prises par M. Pierre-Yves TROUCHARD. Tél : 05 57 59 48 97

Nous souhaitons à chacun d'entre vous, une parfaite santé pour l'année 2008, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Les membres du Bureau

Le mot du Doc (FFEPGV)

Réapprendre à manger !

Manger n'est peut être pas le plaisir le plus intense de notre vie, mais c'est le plus fréquent.

Aujourd'hui à notre crainte de manger trop s'ajoute notre culpabilité de manger mal.

Il faut donc tout simplement réapprendre à manger juste, c'est à dire retrouver son bon sens alimentaire. Manger peut être considéré à plusieurs niveaux :

- manger d'abord pour satisfaire ses besoins énergétiques,
- manger ensuite sur un mode convivial parce que c'est un aspect indispensable du lien social,
- manger est enfin ancré dans nos habitudes, notre éducation, notre contexte culturel et nos états d'âme.

Nos choix alimentaires sont multifactoriels donc complexes et il est alors bien difficile de comprendre ce qui détermine la composition de nos repas.

Manger doit donc rester un plaisir : manger un peu de tout en quantités variées et équilibrées sans frustrations.

Alors, bon appétit !

F. N. A. C. A.

Jean PISARSKI, Président, ☎ 05 57 69 60 59

Chargé de secteur « LIBOURNAIS »,

**Vice Président Départemental Anciens combattants
Algérie, Maroc, et Tunisie**

Le mercredi 31 octobre 2007 à St Antoine sur L'Isle, c'est en présence d'une forte participation que se sont retrouvés les adhérents F.N.A.C.A du comité intercommunal de Saint Seurin sur L'Isle, regroupant les communes de Gours, Porchères, Saint Antoine sur L'Isle, Saint Christophe de double, pour la tenue de leur assemblée générale.

Nos amis : Jean Delut, vice président, Jacques Dunat, secrétaire adjoint, Serge Patri, trésorier adjoint, Albert Bertet et Michel Brulatout, vérificateurs aux comptes et porte drapeaux ont été reconduits dans le nouveau bureau pour l'année 2007/2008.

Le 26ème Congrès National de la F.N.A.C.A se tiendra à Bordeaux Lac les 17/18/19 octobre 2008. Les volontaires seront les bienvenus.

Les adhérents sont très sensibles de la remise en état du monument aux morts. Ils remercient Melle Hurtau, Maire, et son conseil Municipal.

Festivités prévues en 2008

Dimanche 2 Mars 2008, repas à Saint Antoine sur L'Isle, avec animation.

Une étude de sortie est en cours pour le début du mois de juin 2008.

Nous prévoyons une journée détente au lac.

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2008.

Le Président

GROUPEMENT DE PROPRIETAIRES FORESTIERS

Jean Pierre BLANCHIER, Président, ☎ 055 695789

L'association "Groupe de Propriétaires Forestiers" GPF de Saint Christophe de Double et des Les Eglisottes, créée le 11 octobre 2004 compte actuellement 58 adhérents. Le bilan est toujours encourageant à savoir, moins de fréquentation de chercheurs de champignons en situation illégale, et plus de respect pour les propriétés privées. Trois gardes particuliers sont en charge de la surveillance des parcelles privées des adhérents de l'association.

L'association GPF regroupant des propriétaires privés, aucune autorisation n'est délivrée en Mairie.

VIE ECONOMIQUE

DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE :

- ✚ MM. PAPILLAUD Jacques et Michel, Pépinières de la Double 1 Plaisance : tél : 0557695103
- ✚ M. MALAISE Didier : entretien espaces verts, 5 Paillot, tél : 0557695240
- ✚ M. DELUT Patrick : charpente, couverture 3 La Chaux, tél : 0557495549
- ✚ M. DONATIEN Daniel : maçonnerie, couverture, charpente, assainissement, 7 La Chaux, tél : 0557695345
- ✚ M. LECOULEUX Denis charpente, couverture, zinguerie 2 Geneste, tél : 0557495422
- ✚ M. CLUZEAU Joël : plâtrier, tél : 0557495393
- ✚ M. FORTON Alain : électricité générale et industrielle 1 Le Barrail de Gueytou, tél : 0683731233
- ✚ M. CHATAIN Claude : exploitant forestier, Le bourg
- ✚ M. RADIN Maurice, travaux agricoles 0557495093
- ✚ M. TEJERO Pascal : Autos occasion, tél : 0557495872
- ✚ Mme CID: traiteur, 7 Seguine, tél : 0557695550
- ✚ Mme LAMOUREUX Gisèle : vente de volailles, marché couvert de Libourne, tél : 0557495557
- ✚ Melle DESWAZIERES Karine : élevage de chiens
- ✚ M. BOUVRY Grégory, maréchal ferrant tél 0557695432
- ✚ Action Environnement Service - Plateforme de compostage - tél : 05 57 49 26 22
- ✚ Mme Corinne SUSANT - infirmière à domicile Tél. 05 57 49 16 22 ou 06 08 90 65 81.

RESTAURANTS, HEBERGEMENTS :

- ✚ Centre Nautique : Restaurant « La Forêt », M. LIENHARDT Claude, tél : 0557495002
- ✚ Snack Le Petit Doubleaud : tél : 0557495421
- ✚ Ferme Auberge M. PILLET Patrick, tél : 0557695236
- ✚ Chez M. Maurice GOURDAIN, 2 épis Gîtes de France, 21 Pinceguère, tél : 0556815423
- ✚ Chez M. et Mme BERJONNEAU Jean-Pierre, gîte classé meublé de tourisme 3 étoiles, tél : 0557495460
- ✚ Mme ROUAULT, chambre d'hôtes, 0557495013
- ✚ Mme CHAUSSEPIED, au Pin, tél. 0557515095
- ✚ Mme DEHAUX, meublé, tél : 0557495251

AGRICULTEURS: VENTE A LA PROPRIETE :

- ✚ EARL MICOINE ET FILS, 0557495459
- ✚ M. Mme PILLET Patrick Conserves fines, Canards gras, Elevage d'Escargots à Beytour tél. 05 57 69 52 36
- ✚ Cave Coopérative Vinicole tél. 0557695109
- ✚ M. GUTTIERREZ Eric, éleveur, proposera prochainement du fromage de brebis tél 06 74 64 54 26

INFORMATIONS DIVERSES

MARCHE FERMIER

Tous les lundis matin, un stand de fruits et légumes est à votre disposition sur la place centrale du Bourg. En avril, vous pourrez également trouver du poisson sur ce marché.

BAPTEME DE L'AIR

M. AUBISSE Alain, pilote privé domicilié au Ronzeau, propose d'effectuer des baptêmes de l'air à partir de l'aérodrome des Artigues - Tél. 05 57 69 52 56

INFIRMIERE

Madame Corinne SUSANT vous informe de son installation à Saint Christophe e de Double en tant qu'infirmière à domicile depuis avril 2007 - Tél. 05 57 49 16 22 ou 06 08 90 65 81.

PROCEDURE DE REPRISE DES SEPULTURES EN ETAT D'ABANDON AU CIMETIERE

Dans le respect de la législation funéraire et dans un souci de préserver les aspects général et fonctionnel du site, la commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière communal.

Dans le cadre de cette mission, une procédure administrative de reprise des sépultures réputées en état d'abandon a été mise en oeuvre.

Afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité est assistée pour la réalisation de cette opération, par le Groupe ELABOR, cabinet spécialisé en matière.

A cet effet, toute personne concernée, peut consulter la liste des sépultures intégrées dans la procédure, en mairie, à la Préfecture et à la sous- Préfecture, les jours et heures de permanence.

Une plaquette d'information a également été apposée par l'autorité municipale sur chaque sépulture concernée. Tout acte de suppression ou de modification d'emplacement est formellement interdit sauf avec l'accord de la mairie.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Nous rappelons que nous tenons à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie un stock de livres pour adultes et enfants qui est renouvelé deux fois par an.

LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants peuvent se faire inscrire sur les listes électorales à la Mairie jusqu'au 31 décembre 2007.

Les 9 et 16 mars 2008, auront lieu simultanément les élections municipales et cantonales.

DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin d'éviter tout problème dans la distribution du courrier, il est souhaitable que chacun de nous mentionne son nom, (ou au minimum impérativement son numéro d'habitation) sur sa boîte aux lettres.

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

Un devoir de Mémoire :



C'est avec beaucoup de talent que M. Jean-Michel HOSTEIN, habitant de Saint Christophe de Double, a, patiemment sculpté, à titre bénévole, les motifs incrustés dans la pierre : des drapeaux entrelacés, une palme, une épée et un casque.

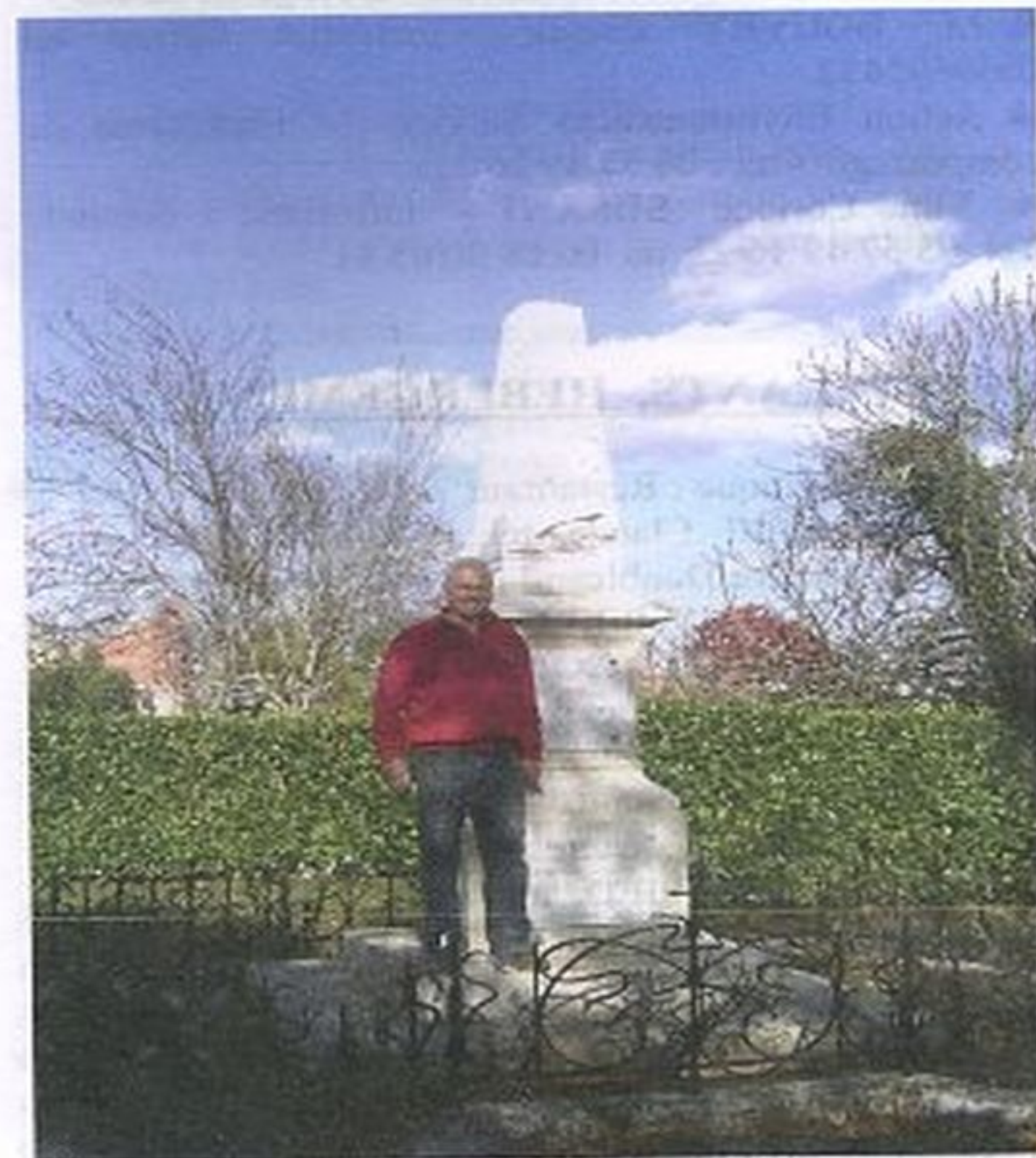
En effet, lors de la tempête du 03/10/2006, l'obélisque du Monument aux Morts avait été cassé par la chute d'une branche d'acacia.

Lors de l'hommage rendu aux Morts pour la France de 1914-1918, pendant la cérémonie

commémorative du 11 novembre 2007, les anciens combattants présents, les élus et les présidents d'associations ont pu constater que la pierre avait retrouvé son emplacement d'origine.



Le maire et le conseil municipal remercient vivement M. HOSTEIN, d'avoir proposé son savoir-faire d'artiste pour redonner au monument aux Morts de la commune son aspect initial afin de rendre dignement un hommage à nos morts pour la Patrie.



Remerciements également à tous ceux qui ont participé à la mise en place sur le socle.

Bulletin de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE
Directeur de la publication : Renée HURTAU Maire
Imprimé par nos soins - déclaration déposée le 15/12/95
E-mail de la mairie : commune@christophodedouble.fr

